

Compte rendu du conseil communautaire du 14 avril 2016  
Salle des fêtes de Omey à 20 h 30

Titulaires présent(e)s : Mmes, MM. Gilles ADNET, Marie ANCELLIN, Jean-Claude ARNOULD, Jean-Paul BRIGNOLI, Yvéric BRODIER, Bernard COUSIN, Catherine DETHUNE, Françoise DROUIN, Hubert FAUCONNIER, Bernard FURNE, Etienne HERISSANT, Philippe HINCELIN, Maurice HUET, Michel JACQUET, André KUHN, Raymond LAPIE, Jean-Christophe MANGEART, William MATHIEU, André MELLIER, Martine MENISSIER, Danièle MICHEL, Luc MILLON, Christophe PATINET, Joël PERARDEL, Maurice PIERRE, Jean-Jacques PILLET, Catherine PUJOL, Sylvain ROGER, Jean-Marie ROSSIGNON, Jérôme ROUSSINET, René SCHULLER, Marcelle SCIEUR, Murielle STEPHAN, Pascal VANSANTBERGHE, Noël VOISIN DIT LA CROIX.

Titulaires absent(e)s non remplacé(e)s par un(e) suppléant(e) :

M. Roger BERTON, absent excusé, a donné pouvoir à M. Michel JACQUET.

M. Alexandre BODIN et M. Fabrice REVELLI.

Soit 36 votants.

Suppléant(e)s présent(e)s : Mmes, MM. Philippe BIAL, Odile CAQUE, Sabine STIEVENART, Andrée VIART, Damien GALLOIS, Claudy MATHIEU, Dominique MILLON, Muriel RENAULT.

Suppléant(e)s excusé(e)s : Mmes, MM. Daniel HERBILLON, Audrey SCHULLER, Eric MERCIER.

Secrétaire de séance : M. Philippe HINCELIN.

Le PV du conseil du 25 février 2016 et le compte-rendu de la réunion du 17 mars 2016 sont adoptés à l'unanimité.

- **Approbation du compte de gestion 2015 Budget Général**

Monsieur le Président présente le compte de gestion 2015 du Budget Général.

Adopté – **UNANIMITE**

- **Approbation du compte administratif 2015 Budget Général**

Monsieur Michel JACQUET, Président, se retire donne la Présidence à M. Bernard COUSIN, membre titulaire en exercice du conseil communautaire.

Le compte administratif fait apparaître un résultat positif en fonctionnement et en investissement et des restes à réaliser négatifs entraînant un besoin de financement de la section d'investissement de 1 477 266,84 €.

Les résultats cumulés de l'année 2015 font apparaître un résultat à reporter de + 1 311 146,22 € en fonctionnement.

Adopté – **UNANIMITE** (M. Michel JACQUET n'a pas pris part au vote)

- **Affectation des résultats**

Monsieur Michel JACQUET reprend la présidence.

Conformément aux éléments présentés dans le cadre du compte administratif :

- Prélèvement sur la section de fonctionnement pour couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte R1068) : 1 477 266,84 €
- Résultat à reporter en fonctionnement : + 1 311 146,22 €

Adopté - **UNANIMITE**

- **Vote des taux de fiscalité locale**

Présentation du budget prévisionnel avec application des mêmes taux d'imposition que l'année 2015.

Il ressort de cette présentation que nos recettes diminuent, notamment la dotation d'intercommunalité qui est passée de 138 336 € en 2014 ; à 64 107 € en 2015 ; et est aujourd'hui nulle (0 €). En revanche, la contribution de la CCMC au FPIC augmente de 28 %, cette dépense s'élevait en 2015 à 130 270 € et est aujourd'hui évaluée à 167 000 €.

Le résultat prévisionnel de l'exercice issu de cette projection, hors recettes exceptionnelles résultant de la dissolution de deux syndicats, ne permet pas de dégager d'épargne après couverture de l'annuité en capital.

La Communauté de Communes a pris de nouvelles compétences cette année (telle que la démoüstication), et que les nouveaux équipements généreront des charges de fonctionnement qu'il faudra couvrir. En outre, il est prévu à court terme la réalisation du FTTH sur l'ensemble de la Communauté de Communes.

Considérant l'ensemble de ces éléments, il est proposé d'augmenter les impôts locaux de 2 % et de définir une fiscalité professionnelle de zone à hauteur de 16,80 %.

Les taux des impôts locaux pour l'année 2016 sont les suivants :

- Taxe d'habitation	8,49 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	5,57 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	9,00 %
- Cotisation Foncière des Entreprises	5,68 %
- Fiscalité Professionnelle de Zone	16,80 %

Adopté – **34 VOIX POUR – 2 ABSTENTIONS**

- **Vote du budget primitif 2016**

Suite au vote des taux de fiscalité locale, la proposition de budget primitif s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	2 977 164,00 €
Recettes de fonctionnement :	4 447 583,22 €
Dépenses d'investissement :	4 852 084,00 €
Recettes d'investissement :	4 887 219,01 €

Adopté – **UNANIMITE**

- **Approbation du compte de gestion 2015 Budget SPANC**

Monsieur le Président présente le compte de gestion 2015 du budget SPANC.

Adopté – **UNANIMITE**

- **Approbation du compte administratif 2015 Budget SPANC**

Monsieur Michel JACQUET, Président, se retire donne la Présidence à M. Bernard COUSIN, membre titulaire en exercice du conseil communautaire.

Le compte administratif fait apparaître un résultat négatif de – 5 978,35 €.

Adopté – **UNANIMITE** (M. Michel JACQUET n'a pas pris part au vote)

- **Vote du Budget SPANC 2016**

Monsieur Michel JACQUET reprend la Présidence.

#### Affectation des résultats

Les résultats négatifs de la section de fonctionnement et de la section d'investissement du compte administratif 2015 sont respectivement reportés aux comptes D002 et D001 du Budget Primitifs 2016.

#### Budget SPANC 2016

La proposition de budget primitif s'établit comme suit :

Dépense de fonctionnement :	38 148,45 €
Recettes de fonctionnement :	38 323,00 €
Dépenses opération pour compte de tiers (Ch.45) :	1 342 920,30 €
Recettes opération pour compte de tiers (Ch.45) :	1 342 920,30 €
Dépenses d'investissement propres :	2 002,03 €
Recettes d'investissement propres :	2 002,03 €

Adopté - **UNANIMITE**

- **Approbation du compte de gestion 2015 Budget Eau en Affermage**

Monsieur le Président présente le compte de gestion 2015 du budget Eau en Affermage.

Adopté – **UNANIMITE**

- **Approbation du compte administratif 2015 Budget Eau en Affermage**

Monsieur Michel JACQUET, Président, se retire donne la Présidence à M. Bernard COUSIN, membre titulaire en exercice du conseil communautaire.

Le compte administratif fait apparaître un résultat positif de + 536 281,46 €.

Adopté – **UNANIMITE** (M. Michel JACQUET n'a pas pris part au vote)

- **Vote du Budget Eau en Affermage 2016**

Monsieur Michel JACQUET reprend la Présidence.

#### Affectation des résultats

Les résultats positifs de la section de fonctionnement et de la section d'investissement du compte administratif 2015 sont respectivement reportés aux comptes R002 et R001 du Budget Primitifs 2016.

#### Budget Eau en Affermage 2016

La proposition de budget primitif s'établit comme suit :

Dépense de fonctionnement :	38 148,45 €
Recettes de fonctionnement :	38 323,00 €
Dépenses opération pour compte de tiers (Ch.45) :	1 342 920,30 €
Recettes opération pour compte de tiers (Ch.45) :	1 342 920,30 €
Dépenses d'investissement propres :	2 002,03 €
Recettes d'investissement propres :	2 002,03 €

Adopté - **UNANIMITE**

- **Approbation du compte de gestion 2015 Budget Eau en Régie**

Monsieur le Président présente le compte de gestion 2015 du budget Eau en Régie.

Adopté – **UNANIMITE**

- **Approbation du compte administratif 2015 Budget Eau en Régie**

Monsieur Michel JACQUET, Président, se retire donne la Présidence à M. Bernard COUSIN, membre titulaire en exercice du conseil communautaire.

Le compte administratif fait apparaître un résultat positif de + 125 968,37 €.

Adopté – **UNANIMITE** (M. Michel JACQUET n'a pas pris part au vote)

- **Vote du Budget Eau en Régie 2016**

Monsieur Michel JACQUET reprend la Présidence.

#### Affectation des résultats

Les résultats positifs de la section de fonctionnement et de la section d'investissement du compte administratif 2015 sont respectivement reportés aux comptes R002 et R001 du Budget Primitifs 2016.

#### Budget Eau en Régie 2016

La proposition de budget primitif s'établit comme suit :

Dépense de fonctionnement :	76 530,81 €
Recettes de fonctionnement :	190 848,68 €
Dépenses d'investissement :	40 000,00 €
Recettes d'investissement :	40 000,00 €

Adopté - **UNANIMITE**

- **Autorisation d'engagement et autorisation de programme OPAH**

La Communauté de Communes de la Moivre à la Coole a voté la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat commune avec les communautés de communes de la Région de Mourmelon et de Suipe et Vesle.

Ceci suppose la conclusion d'un contrat de trois ans avec un prestataire chargé du suivi-animation de l'OPAH (dépenses et recettes de fonctionnement) et la mise en place d'un fonds commun d'intervention alimenté par la Région et les CC parties à l'opération.

Concernant les dépenses et recettes de fonctionnement pour le suivi-animation, il est proposé d'approuver la création d'une autorisation d'engagement d'un montant maximum de dépenses de 313 090,68 € dont la répartition prévisionnelle des crédits de paiement est définie comme suit :

	Année 2016	Année 2017	Année 2018
<b>Dépenses (inscrites au Ch.011)</b>	104 363,56 €	104 363,56 €	104 363,56 €
<b>Recettes (inscrites au Ch.74)</b>	98 561,00 €	98 561,00 €	98 561,00 €

Concernant les dépenses et recettes d'investissement pour le Fonds Commun d'Intervention, il est proposé d'approuver la création d'une autorisation de programme d'un montant maximum de dépenses de 765 642 € dont la répartition prévisionnelle des crédits de paiement est définie comme suit :

	Année 2016	Année 2017	Année 2018
<b>Dépenses (inscrites au Ch.204)</b>	255 214,00 €	255 214,00 €	255 214,00 €
<b>Recettes (inscrites au Ch.13)</b>	223 598,00 €	223 598,00 €	223 598,00 €

Adopté – **UNANIMITE**

- **Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres**

Suite à l'entrée en vigueur de l'ordonnance du 23 Juillet 2015 le 1<sup>er</sup> avril 2016, la Commission d'Appel d'Offres est désormais composée, lorsqu'il s'agit d'un établissement public, de l'autorité habilitée à signer le contrat ou son représentant, président, et de cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein. Des suppléants sont élus selon les mêmes modalités en nombre égal à celui des membres titulaires.

Candidatures en tant que membres titulaires de :	Candidatures en tant que membres suppléants de :
- Monsieur Jean-Paul BRIGNOLI ; - Monsieur Maurice HUET ; - Monsieur André MELLIER ; - Monsieur René SCHULLER ; - Monsieur Pascal VANSANTBERGHE.	- Monsieur Roger BERTON ; - Monsieur Hubert FAUCONNIER ; - Monsieur Jean-Christophe MANGEART ; - Monsieur Sylvain ROGER ; - Monsieur Noël VOISIN DIT LACROIX.

Ensemble des candidats **élus à l'UNANIMITE**

- **Demandes de subvention – plan de financement voie vélo-route**

Le nouveau de plan de financement du projet de voie vélo-route est établi comme suit :

<b>Projet</b>	Montant HT : 254 500 €	Montant TTC : 304 500 €
<b>Ressources</b>	<b>203 420 €</b>	<b>79,93 %</b>
Financier	Montant prévisionnel	Pourcentage
Programme LEADER	15 270,00 €	6 %
Etat – Fonds de soutien à l'invnt public local	50 900 €	20 %
Etat - FNADT	63 625 €	25 %
Région	63 625 €	25 %
Réserve parlementaire	10 000 €	3,93 %
<b>Autofinancement</b>	<b>51 080 €</b>	<b>20,07 %</b>
Fonds propres CCMC	25 540 €	
Fonds de concours VLV	12 770 €	
Fonds de concours Pogny	12 770 €	

Il est rappelé que ce projet est subrogé à l'octroi des subventions présentées.

Il est proposé d'adopter ce plan de financement et autoriser le Président à solliciter toutes les subventions correspondantes.

### Questions diverses

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'un avenant sera présenté concernant la rehausse de verrières pour le Gymnase de Vésigneul. Celui-ci se révèle nécessaire pour garantir la bonne étanchéité du bâtiment. Les prévisions budgétaires comprennent déjà une provision permettant de couvrir le montant des avenants éventuels du Gymnase.

### Prochaines réunions

Commission eau potable : 12 mai – 9 h 00 – Mairie de Togny-aux-Bœufs

Bureau de Communauté : 12 mai – 20 h 30 – Cernon

Conseil de Communauté : 19 mai – 20 h 30 – Marson

Le Secrétaire,

Philippe HINCELIN

Le Président,

Michel JACQUET

## LEXIQUE

ADEME :	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
CDG :	Centre De Gestion
CNRACL :	Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales
CCSV :	Communauté de Communes de Suipe et Vesle
DETR :	Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
DGF :	Dotation Globale de Fonctionnement
ECS :	Eau Chaude Sanitaire
EPCI :	Etablissement Public de Coopération Intercommunal
FEADER :	Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FTTH :	Fiber To The Home (fibre optique jusqu'au domicile)
GEMAPI :	Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
IAT :	Indemnité d'Administration et de Technicité
IEMP :	Indemnité d'Exercice des Missions en Préfecture
NOTRe :	Nouvelle Organisation Territoriale de la République
PFR :	Prime de Fonction et de Résultats
PLUi :	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
POS :	Plan d'Occupation des Sols
RIFSEEP :	Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
SCOT :	Schéma de COhérence Territoriale
SIEM :	Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Marne
VRD :	Voirie et Réseaux Divers